

AXESS ENFONCE LE CLOU :

APRÈS LA PRIME DE 88 €, UNE NOUVELLE PROPOSITION INDIGNE DE 265 € (BRUT)

De la provocation à l'humiliation, AXESS persiste à proposer des miettes aux professionnel.les du Sanitaire, Social et Médico-social. La Fédération SUD Santé Sociaux refuse de cautionner ce mépris et exige des mesures dignes de ce nom.

DE LA « HONTE » À L'INDÉCENCE : AXESS RÉITÈRE SON MÉPRIS

Le 25 septembre 2025, AXESS osait proposer une prime unique de 88 € *one shot* aux salarié.es du secteur, une somme si dérisoire que la Fédération SUD Santé Sociaux l'avait qualifiée de « la honte » dans un communiqué. Un mois plus tard, AXESS réitère son mépris en proposant une nouvelle prime, cette fois de 265 € *one shot* pour les seul.es salarié.es exerçant les nuits, dimanches et jours fériés.

Pourquoi ce refus sans appel ?

- Une prime dérisoire et ponctuelle, ce n'est pas une transposition des mesures GUERINI : le compte n'y est pas !!!
- 265 € brut, c'est 22 € brut par mois pour un.e salarié.e à temps plein sur un an. Une aumône, quand on sait que les professionnels de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) bénéficient de majorations horaires substantielles pour les mêmes sujétions. L'écart se creuse entre le secteur associatif et la fonction publique et les salarié.es s'en vont !
- Aucune pérennité : Cette prime ponctuelle ne change rien aux conditions de travail et aux salaires de misère.

La Fédération SUD Santé Sociaux ne signera pas un accord qui bafoue la dignité des professionnel.les.

Ce n'est pas une reconnaissance, c'est une provocation.



SUD SANTÉ SOCIAUX A PROPOSÉ UN ACCORD AMBITIEUX EN OCTOBRE 2024 - AXESS L'A IGNORÉ

Dès octobre 2024, la Fédération SUD Santé Sociaux avait formulé une proposition d'accord ambitieuse visant à transcrire réellement les mesures Guérini dans le secteur médico-social.

AXESS a refusé d'en discuter, préférant imposer des solutions ponctuelles et dérisoires.

AXESS porte la responsabilité de l'impasse actuelle. Les organisations syndicales ont proposé des alternatives crédibles – c'est l'employeur qui bloque.

UN SECTEUR EN CRISE, DES SALARIÉS EN COLÈRE

Les professionnels du médico-social subissent depuis des années :

- Des salaires indignes, inférieurs à ceux de la FPH pour des métiers identiques.
- Une charge de travail insoutenable, avec des effectifs en sous-nombre chronique.
- Un mépris patronal qui se traduit par des propositions dérisoires et ponctuelles.

UNE PRIME DE 265 € ? UN PANSEMENT SUR UNE JAMBE DE BOIS :

- Elle ne résoudrait rien pour les salariés qui peinent à boucler leurs fins de mois.
- Elle ne compenserait pas la pénibilité du travail de nuit, des week-ends et des jours fériés.
- Elle ne répondrait pas à l'urgence sociale et à la crise des vocations dans le secteur.

La Fédération SUD Santé Sociaux exige des mesures à la hauteur de l'engagement des professionnel.les, pas des miettes.



LA FÉDÉRATION SUD SANTÉ SOCIAUX RAPPELLE :

- Les salarié.es ne sont pas responsables de l'échec des négociations.
- L'enveloppe de 80 millions doit financer des avancées réelles, pas une prime ponctuelle et dérisoire.

La balle est dans le camp d'AXESS : si les négociations échouent, c'est parce que les employeurs refusent d'entendre les revendications des salarié.es. C'est pour ces raisons que la Fédération SUD Santé Sociaux ne signera pas cet accord indigne.

88 € BRUT, C'ÉTAIT LA HONTE.

265 € BRUT, C'EST L'INDÉCENCE.

LES SALARIÉ·ES DU SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

MÉRITENT MIEUX QUE DES MIETTES !

